

# Flash Accueil

Le journal d'information  
des professionnels  
des milieux d'accueil

**n°11 - 1er trimestre 2012**

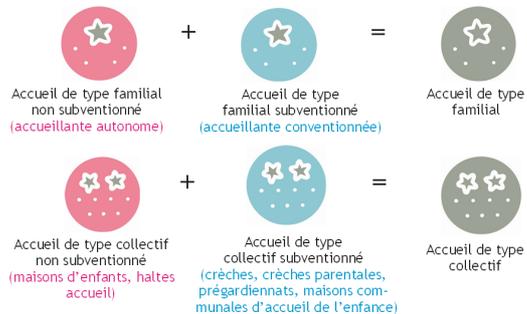




Dans ce numéro:

<b>EDITO</b>	3
<b>AU QUOTIDIEN</b> Accueillir chacun et tous les enfants	4
<b>SANTE</b> Suivi de la santé de l'enfant et de la collectivité en milieu d'accueil	6
<b>ZOOM SUR...</b> Zoom sur l'accueil à caractère familial	8
<b>JURIDIQUE</b> Les assurances	10
<b>ACTUALITE</b> Professionnels de l'accueil, votre avis nous intéresse Les nouveaux outils 2012	12 14
<b>RECETTE</b> Moins de sel, une saine habitude Papillote de cabillaud au vert de bettes et aux champignons	16 17
<b>FLASH-BACK</b> <b>NOUVEAUTE</b>	18
<b>AGENDA</b>	19
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b> <b>NOUVEAUTE</b>	20
<b>AGENDA</b>	22

Ces différents repères de lecture seront présents au fil des rubriques en guise de rappel pour le lecteur. Quand aucun logo ne sera affiché, l'article concernera tout type de milieu d'accueil.



Chèr(e)s professionnel(e)s de l'enfance,

Chose promise, chose due, le public du Flash Accueil s'élargit à nouveau pour devenir un trait d'union périodique pour l'ensemble des professionnels des milieux d'accueil de la petite enfance.

Avant toute chose, je souhaite donc la bienvenue aux nouveaux lecteurs et remercie le Comité de rédaction qui a relevé ce nouveau défi!

La variété des milieux d'accueil est une richesse qu'il importe de souligner et de valoriser.

Cependant, au-delà des spécificités de chacun, il y a un grand espace commun de vécus quotidiens et de réflexions sur nos pratiques au service de l'enfance et des familles.

Chaque matin, lorsque les enfants arrivent dans le milieu d'accueil, bien des choses sont en place, se passent, se vivent...et toujours il faut s'adapter, évoluer, évaluer au gré des situations de vie, des enfants, des parents,...

Variété, valeurs, multi-culturalité, situations socio-économiques,...Dans la vie des familles, l'adaptation et le changement sont la règle... Chaque jour, des questions pédagogiques, juridiques, sociales, éthiques et sur la santé mais avant tout pratiques se posent aux accueillants et aux milieux d'accueil.

L'ONE a pour mission de vous accompagner dans ce quotidien complexe et parfois difficile.

Le Flash Accueil se veut un outil, parmi d'autres, dans cette démarche d'accompagnement : ouvrir des pistes, partager des expériences, diffuser l'information au sein d'un secteur à part entière qui assure un rôle fondamental pour les générations futures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les contenus de cette nouvelle édition poursuivent les mêmes objectifs. De nouvelles rubriques font leur apparition dont, notamment le « Flash-back » qui permet de faire le lien avec les Communications ONE relatives à votre secteur.

Je souhaiterais encore et particulièrement attirer votre attention sur la dynamique participative des Etats Généraux de la Petite Enfance qui vous donne l'occasion de vous exprimer, de participer, d'accéder à une large réflexion sur l'enfance et ses enjeux. C'est un temps d'arrêt, un moment pour se retourner vers hier, regarder le présent et se préparer à l'avenir. N'hésitez donc pas à y apporter votre pierre ! Bonne lecture de votre Flash Accueil!



Eddy Gilson  
Directeur Milieux d'Accueil 0-3 ans





## Accueillir chacun et tous les enfants

C'est l'heure de manger pour Maxime, 8 mois. Anna, l'accueillante, aménage l'espace de jeu en ajoutant des jouets adaptés aux enfants qui ne mangent pas en premier. Puis elle prend Maxime sur ses genoux et lui donne à manger.

Pendant ce temps, Arthur, 10 mois, a faim et s'impatiente. Il s'accroche à elle et se met à pleurer. Anna sait qu'Arthur a mangé plus tôt que d'habitude ce matin car elle a reçu l'information des parents. C'est pourquoi, elle avait prévu près d'elle un morceau de pain qu'elle lui propose pour le faire patienter.

Elle s'adresse à lui tout en restant centrée sur Maxime: «Oui je vois que tu as faim et que tu veux manger. Mais comme tu vois, je suis en train de donner à manger à Maxime, je ne peux donc pas m'occuper de toi maintenant mais tu auras aussi ton tour et je te donnerai à manger juste après Maxime».

Arthur a terminé de manger son morceau de pain et commence à jouer avec le camion, avec lequel il avait eu beaucoup de plaisir à jouer au matin.

La pratique de l'accueillant(e) s'inscrit dans une tension permanente entre un accueil collectif, prenant en compte le fonctionnement du groupe et les besoins collectifs, et un accueil individualisé, centré sur un enfant et ses propres besoins spécifiques.

Partant de cet exemple, trois notions importantes permettent d'accueillir chacun et tous les enfants, tout en contribuant à la qualité d'accueil: l'importance des repères, de l'observation et l'aménagement de l'espace.

### L'importance des repères

Le repas est notamment un moment de soins à l'enfant et il est donc important qu'il s'inscrive dans un moment de relation privilégiée. L'accueillante, dans notre exemple, n'a pas fait l'impasse sur son moment privilégié de repas important pour Maxime.

Elle est restée en relation avec lui, sans que ce moment ne soit interrompu par Arthur. Cela n'est possible que parce qu'elle a intériorisé des repères clairs qu'elle transmet à l'enfant.

Ici, en l'occurrence, le repère visé est que chaque enfant mange à son tour, selon un ordre précis: cet ordre est réfléchi, répété de jour en jour et adapté sur base de l'observation quotidienne de l'enfant et des informations transmises par les parents au sujet de l'enfant (par exemple, qu'il a mangé plus tôt au matin que d'habitude).

Dans notre exemple, Anna prévoit un bout de pain pour Arthur sachant, suite aux informations transmises des parents, qu'il risque d'avoir faim plus tôt.

Ces repères quotidiens issus de pratiques réfléchies permettent à l'enfant une certaine prévisibilité (anticiper ce qui va arriver) et un sentiment de sécurité car il sait que son tour viendra.

D'autre part, cela renforce la disponibilité de l'accueillante à l'enfant à qui elle donne à manger, sans être trop activée émotionnellement par les réactions des autres enfants.



### L'importance de l'observation

Pour parvenir à s'ajuster à chaque enfant, à répondre aux besoins individualisés et au rythme de chacun, il est essentiel que l'accueillant(e) repère les signes visibles chez l'enfant.

Seule l'observation fine voire croisée (avec les autres membres de l'équipe) permet de rendre compte des pratiques individualisées. C'est au travers cette connaissance de l'enfant et cette compréhension de ce qu'il vit, que l'accueillant(e) va pouvoir individualiser ses pratiques pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant à ce moment-là.

Dans notre exemple ci-dessus, les signes émis par Arthur, tels que les pleurs, s'accrocher à l'accueillante, laissent à penser qu'il était difficile pour lui d'attendre son tour et de postuler la satisfaction de ses besoins physiologiques. Anna, l'accueillante, grâce à son observation, lui a donné un morceau de pain pour le faire patienter et lui a verbalisé qu'elle l'avait vu et entendu dans son besoin.

L'enfant qui est observé de la sorte par l'accueillant(e) a la confirmation de son sentiment d'identité, se sent exister et reconnu dans la relation à l'autre et dans ses besoins. Cette attitude comporte une valeur contenante pour l'enfant. Celui-ci est alors progressivement plus apte à gérer et contenir ses émotions. Parce qu'Arthur est sécurisé et reconnu dans son besoin, il peut se diriger de lui-même vers le camion et apprendre en douceur à vivre la frustration de l'attente.

### Aménager l'espace

Il est indispensable de laisser à disposition du groupe d'enfants, des espaces et des jeux adaptés à leurs besoins, à leurs centres d'intérêt et à leurs niveaux de développement. Même si les enfants sont ensemble dans le milieu d'accueil, ils ont des envies, des besoins et des niveaux de développement différents et n'investissent donc dès lors pas toutes les mêmes activités.

En garantissant à chacun d'avoir accès aux espaces et aux jeux en toute autonomie (et en sécurité), cela permet à l'accueillant(e) de rester centré(e) sur un enfant avec lequel il ou elle est impliqué(e) dans une relation privilégiée. C'est alors qu'il est possible de garantir un accueil individualisé qui s'ajuste à chaque enfant, tout en étant un accueil en collectivité. Arthur a pu retrouver son camion parce que celui-ci se trouvait toujours à sa disposition et que l'aménagement de l'espace avait été pensé préalablement par l'accueillante. C'est notamment ce qui a aidé Arthur à canaliser sa frustration face à l'attente.



Bénédicte BAILLY  
Conseillère pédagogique

Christine GISTELINCK  
Isabelle GOFFIN  
Claire PIRET  
Coordinatrices accueil



---

#### Ouvrages de référence:

- A la rencontre des enfants: repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans), Partie 2: repère 10
- Métiers de la petite enfance - Novembre-décembre 2006 - N° 124: «L'observation, quels enjeux?», Sylvie Brissard-Rouillot





# Suivi de la santé de l'enfant et de la collectivité en milieu d'accueil

## Un projet de recherche-action

Depuis quelques années, l'ONE se trouve confronté à de nouveaux défis en matière de *suivi et de promotion de la santé* dans les Milieux d'Accueil (M.A.).

Face à l'augmentation du nombre de milieux d'accueil, aux difficultés de recruter des médecins dans certaines régions, principalement pour les milieux d'accueil de petite taille, et aux contraintes financières, le Conseil d'Administration (C.A.) de l'ONE a, dès 2010, constitué au sein du Conseil Scientifique, un groupe d'experts. Pluridisciplinaire, il doit analyser la situation et émettre des propositions d'amélioration du service.

Ce groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en 2010 et 2011. Il a rencontré les pouvoirs organisateurs et les représentants des différents types de milieux d'accueil.

### Conclusions du groupe de travail

Parmi les conclusions de ce groupe de travail, on relève deux grandes options:

1) Le modèle de suivi médical en milieu d'accueil tel qu'existant dans les crèches et préguardiennats, incluant une fonction d'infirmière et le passage régulier du médecin reste largement apprécié, particulièrement dans les milieux d'accueil de grande taille. Il importe de le maintenir.

2) Ce modèle est plus difficile à mettre en œuvre dans les M.A. collectifs de petite taille et le «lien fonctionnel» des M.A. de type familial avec les Consultations pour enfants est souvent insuffisant.

C'est pourquoi, le Groupe de travail du Conseil Scientifique a proposé de réaliser une recherche-action destinée à tester une fonction de «Réfèrent santé en milieu d'accueil». Cette fonction devrait être testée dans les milieux d'accueil ne disposant actuellement pas de suivi de la santé, notamment dans la région de Bruxelles. Cette recherche-action vise à analyser les besoins et les demandes formulées par les M.A. et à optimiser le suivi de la santé des nourrissons et jeunes enfants.

### Objectifs de la recherche-action

Concrètement, les objectifs principaux de cette recherche-action seront:

- de mieux connaître la réalité du terrain dans cette matière (pratiques, carences, double-emploi,...);
- de tester ce modèle de suivi de la santé adapté aux besoins des M.A., en estimant sa faisabilité, sa charge de travail et son coût.

Cette recherche est exploratoire, et si les résultats s'avèrent probants, cette formule pourrait être élargie à d'autres régions où le besoin s'en ferait sentir.

L'étude se déroulera dans certains petits M.A. collectifs de la région bruxelloise et du Brabant wallon qui ne disposent pas de médecins (soit environ 25 M.A.).



Certain(e)s accueillant(e)s autonomes de quelques Communes du Hainaut proches de Bruxelles (Enghien, Braine le Comte,...) et services d'accueillants conventionnés seront inclus afin d'analyser les modalités de collaboration et d'action en M.A. de type familial, qu'il soit subventionné ou non par l'ONE.

D'étroites collaborations seront tissées avec les Coordinatrices Accueil, les Agents Conseils et les Conseillers pédagogiques concernés afin de clarifier les missions de chacun.

La personne engagée pour effectuer cette recherche-action, une infirmière pédiatrique disposant d'un Master en Santé publique, devra:

- s'informer du type de suivi médical dont bénéficient les enfants inscrits dans ces structures,
- mettre en place des modalités de suivi vaccinal,
- mener des entretiens avec les acteurs de terrain,
- développer et analyser des enquêtes ponctuelles auprès des parents,
- créer des outils d'évaluation,
- concevoir des formations et des guides d'intervention.

Les missions du « Référent santé en M.A. » devront être clairement définies ainsi que l'estimation de la charge de travail en fonction du nombre de places et de M.A. à suivre.

### Suivi et collaboration souhaitée

Un Comité d'accompagnement et un Comité de pilotage assureront le suivi de la recherche-action, à partir d'une grille de suivi des stratégies testées.

Nous comptons beaucoup sur l'échange d'expériences entre les M.A. qui participeront à cette recherche pour optimiser la fonction, créer les outils et pour établir les normes de suivi par le référent santé.

La chercheuse a été engagée pour 18 mois à partir du mois de mai. Nous savons que vous lui réserverez un accueil bienveillant et lui assurerez votre collaboration active. Vos idées et votre expérience lui seront d'une aide précieuse.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution et des résultats de cette recherche-action dans les prochaines éditions du «Flash Accueil».

Merci d'avance pour votre collaboration,



Marie-Christine MAUROY  
Directrice médicale





## Zoom sur l'accueil à caractère familial

Qu'entend-on par accueil à caractère familial?

Quelles sont les spécificités de ce mode d'accueil des enfants?

Qu'il s'agisse des SAEC (Services d'Accueillant(e)s d'Enfants Conventionné(e)s), des accueillant(e)s conventionné(e)s ou autonomes ou encore des formules de co-accueil, ce sont des professionnel(le)s qui accueillent de 1 à 4 enfants équivalents temps plein<sup>1</sup> s'ils/elles sont seul(e)s, jusqu'à 8 s'ils/elles travaillent en duo. L'accueil a lieu généralement au sein même de leur domicile ou dans un espace spécialement aménagé en nom propre ou par le biais d'une mise à disposition par la commune ou une association locale.

### L'accueil familial en chiffres...

Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'accueil à caractère familial, ce n'est pas moins de 2.757 accueillant(e)s conventionné(e)s et 712 accueillant(e)s autonomes, soit un total de 3.469 professionnel(le)s qui offrent 13.343 places<sup>2</sup>... Cela représente 35% du nombre total des places d'accueil disponibles au 31/12/2010.

### Un cadre de travail familial...

L'accueil à caractère familial est apprécié par certaines familles. Comme l'enfant est souvent accueilli au sein même du domicile de l'accueillant(e), il y retrouve des repères «comme à la maison», parfois perçus comme plus personnalisés, plus proches de la vie de famille que dans les milieux d'accueil collectifs. Pour certains, c'est plus apaisant, plus rassurant. D'autres parents recourent à ce type d'accueil car le risque de contamination au niveau des maladies infantiles est réduit par rapport à celui rencontré en accueil de type collectif. Au sein de cette ambiance familiale, l'enfant peut être amené à rencontrer les propres enfants de l'accueillant(e), ainsi que son (sa) conjoint(e) ou d'autres proches. Tout l'enjeu pour l'accueillant(e) est de concilier sa posture professionnelle, en offrant un accueil de qualité à de jeunes enfants, tout en restant mère (ou père) et femme (ou homme), au sein de son foyer. L'exercice n'est pas simple, la prise de

recul et l'attitude professionnelle sont nécessaires pour jongler harmonieusement avec les différents rôles.

### Le métier d'accueillant(e)...

Comme l'enfant est accueilli par un(e) seul(e) accueillant(e), deux au plus, cela facilite une forme de continuité de l'accueil, dans un lien adulte-enfant plus individualisé, où la même personne s'occupe de lui tout au long de l'absence de ses parents. Accueilli au sein d'un petit groupe, l'enfant va pouvoir tisser des liens stables avec le même adulte de référence et quelques autres enfants, ce qui favorisera sa sécurité psychique et affective. Cependant, être accueilli par une seule personne présente également des difficultés lorsque l'accueillant(e) est indisponible (malade, en congé, voire en arrêt d'activité). Cela perturbe davantage les enfants accueillis et leurs familles que dans le cas d'un accueil collectif. Un autre milieu d'accueil doit être trouvé, souvent dans l'urgence. Si le suivi de l'accueil est assuré, les enfants doivent retrouver un équilibre, en retissant une relation de confiance et sécurisante. Ils doivent s'habituer à de nouvelles pratiques et trouver de nouveaux repères.

Le défi pour l'accueillant(e) est de veiller à la qualité de la dimension relationnelle avec chaque enfant, alors qu'il faut assumer seul(e) de longues heures d'accueil, le relais avec les parents qui déposent et viennent rechercher leurs enfants, sans parler de la préparation des repas, goûters et autres tâches ménagères ou administratives, utiles au bon fonctionnement du milieu d'accueil. Il convient néanmoins pour l'accueillant(e) de rester attentif(ve) à garder un équilibre personnel et familial, à fixer des limites quant aux heures de travail, en vue d'offrir un service de qualité aux enfants, ainsi qu'à leur famille.



1. Cette capacité s'entend en tenant compte des propres enfants de moins de 3 ans de l'accueillant(e). Il peut y avoir au maximum une présence simultanée de 5 enfants par accueillant(e) certains jours de la semaine. Les modalités d'autorisation sont régies au sein de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française portant réglementation générale des milieux d'accueil, du 27 février 2003. 2. Pour en savoir plus quant aux répartitions chiffrées sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou encore les spécificités par Subrégion, voir le Rapport annuel 2010, Office de la Naissance et de l'Enfance, pp. 66-67. Ce rapport est consultable sur le site de l'ONE : [www.one.be](http://www.one.be).

### L'accompagnement des pratiques...

Le travail plus indépendant est également une particularité de l'accueil familial. Les accueillant(e)s conventionné(e)s bénéficient du support des services<sup>3</sup> auxquels ils/elles sont rattaché(e)s: projet pédagogique commun, aide logistique, interface avec les parents,...

Les Coordinatrices Accueil et les Agents Conseil veillent à soutenir les démarches professionnalisantes des services d'accueillant(e)s, pour les unes, et des accueillant(e)s autonomes, pour les autres. Les Conseillers pédagogiques et pédiatres de l'ONE apportent quant à eux des soutiens spécifiques, en lien avec la dynamique de projet ou selon certaines difficultés ou questionnements.

Le soutien dans l'élaboration du projet d'accueil ou lors de sa mise à jour, l'organisation ponctuelle d'échanges sur les pratiques, voire les propositions de formations continues, font partie du travail d'accompagnement des professionnels de l'accueil familial.

Enfin, les Fédérations représentatives du secteur de l'accueil de la petite enfance<sup>4</sup> mettent en œuvre des actions favorisant le développement d'un réseau de professionnels, dont les préoccupations porteuses de réflexions visent à améliorer la qualité de l'accueil.

### Une posture professionnelle...

Nous l'avons déjà évoqué, la posture professionnelle est un enjeu majeur des métiers de l'accueil de l'enfant. Il ne suffit pas d'avoir une expérience de parent, de grand frère ou de grande sœur pour assurer à l'enfant, en dehors de son cadre familial, un accueil de qualité. Il s'agit d'un métier de l'éducation, où les valeurs professionnelles et personnelles peuvent s'entrechoquer, a fortiori s'il est exercé au sein même du foyer de l'accueillant(e). Lorsqu'il (elle) fait le choix de ce métier, c'est parfois pour

pouvoir lui(elle)-même, être plus disponible et présent à ses propres enfants. C'est souvent parce que la valeur première qu'il (elle) tient à défendre, c'est l'enfant. Comment concilier sa propre perception professionnelle mais aussi personnelle de l'éducation des enfants, avec celle parfois très différente du parent qui confie l'enfant ? Comment garantir un lien sain et transparent avec le parent, autour de l'enfant, tant dans les moments propices aux échanges que dans les moments plus difficiles ? Comment éviter toutes les formes de rivalité qui peuvent naître entre l'accueillant(e) qui s'occupe quotidiennement de l'enfant et les parents ?

Parce que c'est une réalité, l'accueillant(e) est seul(e) face aux parents et doit pouvoir gérer des situations parfois complexes dans les liens qui se tissent avec ces derniers. Il (elle) doit donc avoir une solide capacité à la fois de remise en question et de confiance en soi, pour faire face aux multiples interactions et situations parfois complexes qui peuvent naître de l'accueil des enfants au sein de leur propre domicile.

### Oser la qualité!

L'accueil à caractère familial comporte de nombreux aspects, tous ne sont pas évoqués ici, ce qui démontre la complexité de cet accueil, ainsi que l'importance de reconnaître la nécessaire professionnalisation de ce secteur. Les accueillant(e)s autonomes et conventionné(e)s doivent bénéficier d'un encadrement, d'un soutien et d'une reconnaissance dans leurs pratiques quotidiennes, en vue, toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant, d'*oser la qualité!*

#### Ouvrages de référence:

- *Accueillir le jeune enfant, un cadre de référence pour les professionnels*, S. BOSSE-PLATIERE, A. DETHIER, C.FLEURY, N. LOUTRE-DU PASQUIER, éd. Eres, 2011
- *Accueillir les tout-petits, oser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité*, éd. ONE-Fonds Houtman, 2002. Ouvrage collectif.
- Les brochures «*Repères pour des pratiques d'accueil de qualité*», éditées par l'ONE.

3. Les services d'accueillant(e)s conventionné(e)s sont généralement organisés au sein des Communes et peuvent dépendre notamment du service des crèches, du CPAS, du service de l'enseignement.

4. à titre d'exemples:

- FIMS (Fédération des Institutions Médico-sociales)
- FILE (Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance)
- FEDAJE (Fédération des Associations des Accueillantes de Jeunes Enfants)
- CoSeGe (Coordination des Services de Gardiennes Encadrées)
- FSMI (Fédération des Services Maternels et Infantiles de Vie Féminine)
- BADJE (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance)

Valérie DEVIS  
Directrice psychopédagogique,  
En collaboration avec les Agents Conseil





## Des assurances obligatoires à celles recommandées pour les milieux d'accueil

*Quel que soit le statut et le type de milieu d'accueil, une assurance en responsabilité civile et professionnelle doit être contractée\*.*

### Que couvre cette assurance en responsabilité civile et professionnelle (RC PRO) ?

La responsabilité civile et professionnelle couvre le milieu d'accueil contre les dommages **qu'il peut causer** dans le cadre de son activité professionnelle.

La responsabilité civile et professionnelle peut être engagée dès lors :

- qu'un **dommage** a été causé à un enfant, un tiers ou un fournisseur;
- qu'une **faute a été commise** (fait, négligence ou imprudence);
- qu'un **lien de causalité** entre le dommage et la faute puisse être établi (le manquement doit être à l'origine du dommage).

### Que se passe-t-il si aucune faute n'a été commise?

L'assureur en responsabilité civile du milieu d'accueil prendra en charge le(s) dommage(s) subi(s) par l'enfant, **sauf s'il se blesse seul et qu'aucune faute, négligence ou imprudence n'est retenue à l'encontre de la personne qui était censée le surveiller au moment de l'accident.**

### Faut-il prendre une assurance complémentaire?

La réglementation en vigueur prévoit que les milieux d'accueil doivent contracter une assurance en responsabilité civile et professionnelle. Elle ne leur impose toutefois pas de contracter une **assurance complémentaire** destinée à couvrir le **dommage corporel** des enfants pris en charge.

### Que faire en cas d'accident?

Un réflexe important à avoir lors de tout accident survenu au sein de votre milieu d'accueil : contacter le courtier d'assurances, seul compétent dans l'expertise des faits et des couvertures d'assurances susceptibles d'être activées.

La Coordinatrice Accueil ou l'Agent Conseil doit également être averti dans la foulée pour vous accompagner notamment dans la gestion de la communication envers les parents, qu'ils soient directement ou indirectement concernés. Différentes mesures seront prises, selon la nature et gravité de l'accident survenu et les dommages occasionnés.

### Prévenir avant de guérir...

Il est fortement conseillé au milieu d'accueil de contracter une assurance complémentaire pour couvrir tous types d'accidents et de faire part aux parents de la couverture du contrat dans le Règlement d'Ordre Intérieur (ex.: plafonds), afin de leur laisser la liberté de demander, s'ils le souhaitent, une majoration de l'intervention financière pour leur enfant, en cas d'accident.

Il est important, dans tous les cas, de prendre le temps avec son assureur (courtier) pour lui rendre compte de l'activité professionnelle que vous allez exercer (nombre d'enfants accueillis, déplacements, activités intérieures et extérieures, situations particulières : accueil d'enfants porteurs d'un handicap, lieux de prestations, collaborateurs,...), afin qu'il puisse vous conseiller au mieux sur les types d'assurances auxquels vous devriez recourir, ainsi que les couvertures respectives.

\* Matière réglementée par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant réglementation générale des milieux d'accueil du 27.02.2003 (art. 19 et 44 point b).

Art. 19 – Le milieu d'accueil contracte les assurances destinées à couvrir la responsabilité civile du fait des biens ou des personnes dont il a la responsabilité en vertu des articles 1382 à 1385 du Code civil (Voir encadré)

Pour la couverture en assurances des accueillants conventionnés, c'est le service qui contracte les assurances obligatoires.



**Extraits du Code civil -  
Articles 1382 à 1385**

**Chapitre II.  
Des délits et des quasi-délits**

**Article 1382:** Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer.

**Article 1383:** Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

**Article 1384:** On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. (...)

**Article 1385:** Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.



Laurence GILSOUL  
Attachée à la Direction Coordination Accueil





## Professionnels de l'accueil, votre avis nous intéresse!

Dans le cadre de son Contrat de gestion 2008-2012, l'Office de la Naissance et de l'Enfance a reçu la mission d'organiser des «Etats généraux de l'enfance».

Ceux-ci ont pour but de prendre avis auprès des parents et de l'ensemble des professionnels du secteur, à propos des défis à relever dans le domaine de l'enfance.

Les éléments de réflexion issus des Etats généraux, associés aux résultats des multiples recherches menées par l'ONE, permettront de poser les jalons de son prochain Contrat de gestion qui le liera, en termes d'objectifs comme de moyens, au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période 2013-2017.

L'objectif vise un accompagnement de qualité, efficace et respectueux des enfants et de leurs familles.

### Processus de réflexion

Dès le 22 novembre 2011, le processus de réflexion a démarré lors de la commémoration du 10ème anniversaire du Conseil d'avis de l'ONE et de la journée «Trajectoires d'enfance».

Trois séminaires exploratoires sont prévus par la suite, de février à mars 2012. Ceux-ci prennent pour base une interrogation majeure, à savoir: «**Comment favoriser le développement de l'enfant en tant que sujet?**» et se déclinent en trois thématiques:

- *La diversité sociale des familles*
- *Le renforcement des relations entre les services et les familles*
- *Favoriser les partenariats*

Au terme de ces échanges, les Etats généraux se clôtureront le 24 avril 2012 au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leurs conclusions constitueront les premières briques du Contrat de gestion 2013-2018.

C'est dire l'importance de ces trois séminaires !

Différents professionnels, issus d'horizons multiples, ont donc été invités à y participer.

L'ASBL RTA (Réalisation-Téléformation-Animation) organisera ces séminaires et en assurera l'animation, notamment à l'aide de séquences vidéo. Elle se chargera également de rapporter le contenu des débats.

Mais ce n'est pas tout...

### Consultation en ligne

Afin d'ouvrir plus largement encore le champ des débats à toutes les personnes concernées par l'enfance, qu'ils soient parents, volontaires ou professionnels, l'ONE a pris l'initiative de mettre en place une «consultation en ligne» autour des trois thèmes abordés lors des séminaires.

Toute personne désireuse de s'exprimer à ce propos peut d'ores et déjà nous faire part de ses idées et de ses suggestions. L'ensemble de ces avis sera ensuite compilé et synthétisé par la Direction Etudes et Stratégies de l'ONE.

Pour des raisons pratiques, le temps d'expression dévolu aux internautes se limitera à 15 jours par thème.

**Dès le 29 février 2012**, ceux-ci sont invités à visiter le portail du premier séminaire, afin de prendre connaissance de l'introduction au thème traité- appelée ici «note d'intention» - des Présidents de séance, puis d'y réagir.



Quinze jours plus tard, c'est au deuxième séminaire que le visiteur pourra participer, puis enfin au troisième. Il va de soi qu'en tant qu'accueillant(e) ou responsable de milieu d'accueil collectif, votre avis nous est particulièrement précieux !

#### Votre avis nous intéresse

Accueillir les enfants des autres, en l'absence de leurs parents, aménager progressivement les conditions pour qu'ils s'ouvrent au monde et à l'autre, aux autres, dans un climat tout à la fois stimulant et sécurisant, constitue un travail particulièrement exigeant et complexe.

C'est une activité à plein temps qui réclame des compétences et du dévouement, autant que des formations et des qualités humaines.

Une tribune s'offre à vous, à trois reprises et sur trois sujets. Ne manquez pas cette opportunité de faire connaître vos besoins, vos idées et votre opinion !

Consultez le site ONE.be pour en savoir plus.

Adresse contact : [etats-generaux1@one.be](mailto:etats-generaux1@one.be)

L'occasion vous est offerte de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil.



Yvon Godefroid  
Attaché à la Communication externe



# États généraux de l'enfance





## Publications d'éducation à la santé Nouveautés 2012

Le service Education à la Santé a le plaisir de vous présenter ses nouvelles publications mises à votre disposition. Tous ces documents peuvent être téléchargés, visionnés et commandés via le site internet [www.one.be](http://www.one.be).  
Vous pouvez également contacter le service Education à la Santé par téléphone (02/542.13.61) pour commander vos documents ou recevoir un bon de commande.  
Bonne lecture et bonne découverte.

### Brochure «Deux bébés bientôt»

Public: Futurs parents de jumeaux

Objectifs:

- Comprendre le déroulement de la grossesse gémellaire
- Encourager à un suivi précoce et régulier
- Donner des conseils pour mieux vivre la grossesse



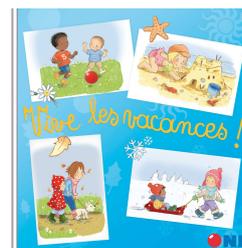
### Brochure « Vive les vacances »

Public: Parents

Objectif: Offrir des conseils utiles et rappeler quelques règles élémentaires de prudence pour que tout se passe au mieux pendant les périodes de vacances.

Contenu:

- respect du rythme de l'enfant quelque soit son âge
- documents, bagages, pharmacie de voyage à préparer
- différents moyens de transports possibles
- règles de sécurité lors de la baignade, en montagne...
- désagréments: soleil, piqûres, intoxications alimentaires...

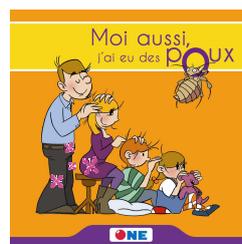


### Brochure «Moi aussi, j'ai eu des poux»

Public : Parents et enfants

Objectifs :

- Dédramatiser le fait d'avoir des poux
- Informer sur ce qu'est un pou, ses caractéristiques, les signes d'alerte, le mode de propagation, les traitements et les gestes de prévention
- Donner des conseils pratiques



### Brochure «Quizz, l'air intérieur en 10 questions»

Public : (futurs) Parents

Objectifs:

- «Casser» les idées préconçues sur la qualité de l'air intérieur
- Inviter à la réflexion et apporter réponse succincte



### Brochure «Renouvelons l'air! Mode d'emploi»

Public: (futurs) Parents et professionnels

Objectifs:

- Promouvoir le renouvellement de l'air
- Informer sur le «pourquoi?» et le «comment?»



### Dépliant «Changeons d'air! De l'air nouveau à la maison!

Des gestes simples à notre portée»

Public : (futurs) Parents et professionnels

Objectifs:

- sensibiliser à l'importance de la qualité de l'air intérieur
- proposer des gestes simples et des solutions alternatives pour améliorer/préserver la qualité de l'air intérieur



### Affiche «Changeons d'air! De l'air nouveau à la maison!

Des gestes simples à notre portée»

Public : (futurs) Parents et professionnels, tout public

Objectifs:

- «En un coup d'œil», attirer l'attention sur les thématiques importantes en terme d'environnement intérieur
- Proposer des gestes simples et des solutions alternatives



### Film électrostatique «L'air de rien, changeons d'air»

Public: (futurs) Parents et professionnels

Objectif: promouvoir le renouvellement de l'air en ouvrant les fenêtres 2x/j pendant 15 min



### Affiche «Toi+moi+vous= allaitement réussi»

Public: Futurs parents et parents

Objectif : Montrer l'importance de la présence de l'entourage pour un allaitement maternel réussi



Des questions?

Service Education à la santé  : 02/542.13.61





## Moins de sel, une saine habitude

L'ajout de sel dans les repas du tout petit est un thème qui revient fréquemment lors de nos formations.

Bien que le message soit clair - «*Pas d'ajout de sel ni de bouillon cube dans les repas de légumes des bébés avant l'âge de 18 mois*», les adultes sont trop souvent tentés de saler la nourriture de l'enfant car leur papilles gustatives abimées ne sont plus capables d'apprécier pleinement la saveur naturelle des aliments.

Pourtant, nous mangeons tous trop de sel! En plus de celui que nous ajoutons lors de la cuisson ou dans l'assiette, l'industrie alimentaire inonde les rayons des magasins de produits riches en sel, tels que pain, fromages, charcuteries, légumes en sauce, plats préparés, chips, etc...

En évitant d'accoutumer le bébé au goût du sel, on lui offre la possibilité de se familiariser aux saveurs authentiques des aliments. Cela devient pour lui une saine habitude qu'il peut conserver au fil des années. Dès le moment de la diversification alimentaire, des herbes aromatiques et des épices non piquantes peuvent être consommées par l'enfant\*.

Pour relever le goût des repas, tout en limitant la consommation de sel, voici quelques « trucs et astuces » bons à savoir:

- Préférons les cuissons des légumes à la vapeur, le poisson en papillote placé au four... De la sorte, les aliments gardent toutes leurs saveurs et réclament moins d'assaisonnement.
- Remplaçons le sel de cuisine par des herbes et épices aromatiques: laurier, thym, persil, bouquet garni, à ajouter en fin de cuisson...

\* Pour en savoir plus, consulter la brochure «Chouette, on passe à table» ONE - 2009 p.50: liste des épices et herbes aromatiques

- Plaçons dans l'eau de cuisson une boule à thé ou des sachets à infusion remplis d'herbes aromatiques, afin d'empêcher la dispersion des feuilles dans l'eau.
- Lors d'une cuisson à l'eau bouillante, pour les pommes de terre, les pâtes ou le riz, ajoutons des feuilles de laurier à l'eau de cuisson. Elles donneront un petit supplément de goût aux aliments et remplaceront avantageusement le sel.
- Préférons les aliments qui sont vendus «non préparés» (légumes, féculents, etc....)

En faible quantité, le sel est nécessaire au bon fonctionnement de notre organisme. Lorsque nous le consommons en quantité trop importante, il provoque chez l'adulte une augmentation de la tension artérielle. Chez le nourrisson et le jeune enfant, l'excès de sel provoque une immaturité des reins qui ne leur permet plus d'éliminer de fortes concentrations de minéraux et qui, de ce fait, menace leur santé.

Un bon conseil à tous les utilisateurs de sel : n'ajoutez ce condiment dans vos repas qu'avec modération et remplacez le sel de cuisine classique par du sel iodé. En Belgique, nous sommes tous légèrement carencés en iode. Or, cet oligo-élément joue un rôle important dans le bon fonctionnement de notre organisme.

**En résumé: pas de sel ajouté dans les repas des jeunes enfants qui fréquentent les milieux d'accueil! Du sel iodé pour tous les autres!**



Nathalie CLAES  
Amal ALAOUI  
Diététiciennes pédiatriques

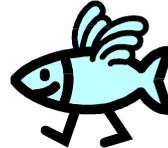


## Papillote de cabillaud au vert de bettes et aux champignons



### Ingrédients (pour une portion):

- ✓ 40 g de filet de cabillaud (cru) ou un autre filet de poisson
- ✓ 1 poignée de feuille de bettes ou d'autres légumes de saison.
- ✓ 2 chapeaux de champignons de Paris
- ✓ 1 cuillère à café d'huile d'olive
- ✓ ¼ de citron



### Préparation :

- Préparer soigneusement les feuilles de bettes en retirant les côtes et les grosses nervures,
- Les laver et les passer 10 minutes à la vapeur, les ciseler grossièrement,
- Laver, peler et émincer les champignons,
- Placer sur une feuille de papier sulfurisé les bettes, les champignons,
- Placer pardessus, le poisson et l'huile d'olive,
- Parsemer d'herbes aromatiques au choix (aneth, basilic, safran,... )
- Refermer en forme de papillote et cuire au four pendant 10 à 15 minutes
- Sur l'assiette, déplier la papillote et arroser le tout de quelques gouttes de jus de citron.

Pour un repas complet, servir avec un accompagnement de pommes de terre persillées, de pâtes ou de riz, par exemple.



Nathalie CLAES  
Amal ALAOUI  
Diététiciennes pédiatriques





## Flash-back

Cette nouvelle rubrique vous permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour apercevoir les dernières communications envoyées aux milieux d'accueil 0-3 ans.

Il vous en manque une?

Elle est disponible sur simple demande téléphonique (02/542 15 80) et par courriel (milac@one.be).

Pour votre facilité, nous les reprenons dans un tableau, classées par ordre chronologique (de la plus ancienne à la plus récente) et par type de destinataire :

- Milieux d'Accueil Non-Subventionnés—MANS— pour celles qui les concernent exclusivement;
- Milieux d'Accueil Subventionnés—MAS— pour celles qui les concernent exclusivement;
- Services d'Accueil Spécialisés—SASPE pour celles qui les concernent exclusivement.
- Les communications communes à plusieurs secteurs occupent les colonnes qui leur sont consacrées. Lorsque des types de milieux d'accueil sont exclusivement concernés (dans un secteur), ils sont mentionnés.

MANS	MAS	SASPE
<b>Vaccins (05.01.12)</b>		
✕ ✕	<b>MCAE Intervention de l'ONE au 01/01/12 (24/01/12)</b>	✕ ✕
✕ ✕	<b>Crèches, crèches parentales, prégardiennats et SASPE organisés par crèches Honoraires médicaux (03.02.12)</b>	✕ ✕
✕ ✕	<b>SAEC Temps de prestation des accueillantes conventionnées (16.02.12)</b>	✕ ✕
<b>Déductibilité fiscale des frais de garde d'enfants exercice 2012—revenus 2011 (24/02/12)</b>		
<b>MILAC collectifs et SASPE Bons de commande du matériel et des fournitures pour les consultations (27.02.12)</b>		
<b>Subsides à l'équipement (19.03.12)</b>		



Bruxelles

Le vendredi 27 avril 2012 à 20h

**Période de Familiarisation**

Où: Chez Toufou, chaussée de Charleroi 249 à 1060 SAINT-GILLES

Intervenant: Claudia ARCE ROCHA

Liège

Le vendredi 27 avril 2012 à 20h à 22h

**Familiarisation**

*Quelle est l'origine de cette pratique?*

*Qu'entend-on par période de familiarisation?*

*Quels sont les enjeux de cette familiarisation?*

Où: Au Tennis club Alleur, Route Militaire (en face de l'Espace Vital)

Intervenant: Marie MASSON-FRAJE

Liège

Le vendredi 25 mai 2012 à 20h à 22h

**Fiscalité**

Où: Au Tennis club Alleur, Route Militaire (en face de l'Espace Vital)

Intervenant: André DUCHESNE

Bruxelles

Le vendredi 1er juin 2012 à 20h

**Fiscalité**

Où: Chez Toufou, chaussée de Charleroi 249 à 1060 SAINT-GILLES

Intervenant: André DUCHESNE

Liège

Le vendredi 22 juin 2012 à 20h à 22h

**Message difficile à dire aux parents**

▪ Les professionnels de la petite enfance sont amenés à communiquer avec les parents. Dans ce cadre, ils peuvent être amenés à devoir transmettre des messages «difficiles». Il s'agira donc de prendre conscience, réfléchir et expérimenter les différents composants de la communication afin de trouver les moyens de mieux communiquer avec le parent et notamment lors de situations spécifiques qui semblent problématiques.

▪ Présentation des différentes techniques de communication.

▪ Sur base des pratiques et des expériences des participantes:

- Identification de ce qui peut ou non être dit, et des «comment» communiquer

Où: Au Tennis club Alleur, Route Militaire (en face de l'Espace Vital)

Intervenant: Reine MARCELIS (Centre Coordonné de l'Enfance)



## Agenda

Le jeudi 26 avril 2012 de 08h30 à 13h

***Journée de réflexions et de partage d'expériences***

Où: Centre Julien Wlomainck, rue des Sœurs de la Charité 11 à 7500 TOURNAI

Contact: Email: [clps.hainaut.occidental@skynet.be](mailto:clps.hainaut.occidental@skynet.be) Téléphone: +32(0)69 22 15 71

Organisateur: Centre Local de Promotion de la Santé du Hainaut Occidental

Le mercredi 18 avril 2012 de 16h à 17h

***Spectacle Jeune Public***

**Le Cirque à 3 pattes**

Spectacle destiné aux enfants dès 3 ans, accompagné d'un adulte

Où: Théâtre Marni, rue de vergnies 25 à 1050 BRUXELLES

Contact: [info@theatremarni.com](mailto:info@theatremarni.com) Téléphone: +32 2 639 09 80

Trois femmes font leur cirque, sans lions, sans trampoline ni câbles suspendus, sans filet, elles prennent des risques! Elles créent du merveilleux avec trois fois rien. Et pourtant le cirque est là, avec toute sa palette d'émotions.

Le Cirque à trois pattes de ce trio est unique, à l'image du genre humain où chacun et chacune est unique. Chaque spectateur, du plus petit au plus grand peut entrer et se laisser porter par cet univers onirique et enchanteur. Un voyage ponctué de musiques et de chants.

Réservation: tél. 02/800.86.10 email: [fraje@cocof.irisnet.be](mailto:fraje@cocof.irisnet.be)

PAF: adulte, 5 € - enfant, 3 €

Pour aller plus loin...



POUR ALLER PLUS LOIN...



## Pour aller plus loin...

POUR ALLER PLUS LOIN...

22



**Ont collaboré à ce numéro:**

Amal ALAOUI  
Sylvie ANZALONE  
Bénédicte BAILLY  
Stéphanie BLAFFART  
Anne BOCKSTAEL  
Nathalie CLAES  
Valérie DEVIS  
Tania DUBRULE  
Bernard GEERTS  
Eddy GILSON  
Laurence GILSOUL  
Christine GISTELINCK  
Yvon GODEFROID  
Isabelle GOFFIN  
Najad JERROUDI  
Marie-Christine MAUROY  
Sousakone PHOLSENA  
Claire PIRET  
Michaël VANVLASSELAER

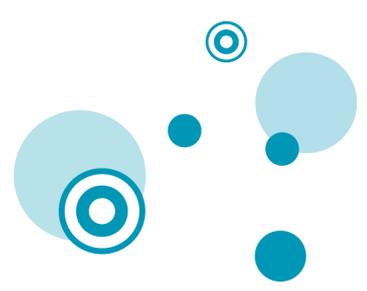
**Remerciements  
au Comité d'accompagnement**

**Mise en page**  
Noémie DUBOIS

**Graphisme**  
Ronny DEPETTER

**Journal d'information diffusé en**  
5000 exemplaires

**Pour tout renseignement et suggestions**  
mans@one.be  
02/542.12.48



D/2012/74.80/05



Editeur responsable:  
Benoît PARMENTIER  
chaussée de Charleroi 95  
1060 BRUXELLES  
☎: 02/542.12.11

